



Mois de la gestion 2014

Mettre ses efforts là où ça compte !

Aujourd'hui, un producteur agricole doit s'occuper de la gestion de la production, du personnel, des finances, de l'administration et bien plus encore... Il doit donc porter deux chapeaux : celui de l'employé et celui du gestionnaire. Cette situation amène un défi de taille: trouver un équilibre dans la répartition du temps consacré à ces deux rôles.

La loi des 80-20...

Qu'est-ce que la loi des 80-20 ? En résumé, c'est une loi qui dit que dans une entreprise, environ 20% des éléments impliqués sont la cause de 80% des résultats finaux. Prenons l'exemple du coût de production du porc. Pour contrôler toutes ses dépenses, un producteur devrait faire un suivi mensuel de tous ses comptes, de l'alimentation jusqu'aux assurances. Cette approche demande beaucoup de temps, mais en appliquant la loi du 80-20, le producteur peut arriver à un résultat semblable en beaucoup moins de temps. En faisant le suivi des coûts d'alimentation, des salaires, des soins vétérinaires et des cotisations à l'ASRA, le producteur obtient une vue d'ensemble qui couvre près de 80% de ses dépenses. Toutes les autres dépenses (carburants, mise en marché, intérêts, etc.) représentent à peine 20% du coût de production total. C'est donc dire que 20% des postes de dépenses représentent en fait 80% du coût de production total.

En théorie, un producteur devrait consacrer la majorité de son de temps à la gestion de ces postes déterminants. Mais, son double rôle (employé et gestionnaire) l'oblige à s'occuper de plusieurs autres tâches qui ont peu d'impact sur la performance de l'entreprise. Cette situation crée un écart important entre le temps que le producteur voudrait consacrer aux tâches payantes et le temps qu'il peut réellement y consacrer.

Une question d'équilibre

Pour se consacrer aux tâches payantes, le producteur doit se libérer du temps. Il faut donc qu'il délègue une partie de son travail, ce qui entraîne trois défis importants : lâcher prise et trouver des employés compétents pour prendre la relève et réussir à les conserver. Malgré les embuches, le jeu en vaut la chandelle si le producteur utilise le temps dégagé pour se concentrer sur les éléments les plus importants.

Il faut donc garder en tête la loi des 80-20: au final, ce sont environ 20% de vos actions qui vont être responsables de 80% des résultats ! **Mettre ses efforts au bon endroit, c'est d'abord identifier les actions déterminantes pour ensuite se dégager du temps pour s'y consacrer.**

Patrick Prairie, agr.

Chargé de projet CEGA